



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 37/2016-2021

**Demande de crédit de CHF 550'000.00 TTC
destiné à financer les travaux de
réaménagement du cimetière de Founex**

Responsabilité du dossier :
M. François Debluë - syndic

Founex, le 7 février 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Aménagements et travaux prévus (voir plan annexé)	4
3. Procédure en termes de marchés publics	4
4. Assistance à Maître d'ouvrage	5
5. Calendrier envisagé	5
6. Coût des études et des travaux (sur la base d'offres)	5
7. Conclusions	6

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

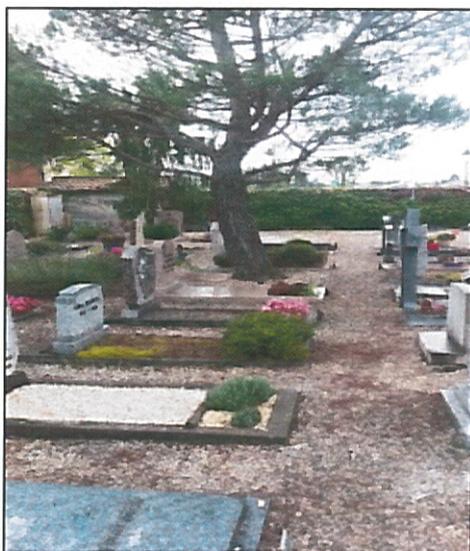
Le cimetière de Founex se situe au lieu-dit « Les Chapelles », à proximité de la salle de spectacles. Celui-ci est divisé en plusieurs sections distinctes, dont celle où reposent les enfants, celle consacrée aux concessions, et la partie où l'on trouve les tombes à la ligne, les columbariums et le jardin du souvenir.

Notre cimetière n'a pas subi d'importants travaux de réfection depuis de nombreuses années, hormis la construction du jardin du souvenir à la fin des années 1990.

C'est pourquoi la Municipalité s'est penchée dès 2012 sur un projet de réaménagement, afin notamment de rendre ce lieu plus accueillant pour les familles, parents et amis. Une première étude a dès lors été effectuée dans le cadre d'un concours de projets sur invitation d'entreprises spécialisées en travaux d'aménagements extérieurs et paysagers.

Entre 2015 et 2016, il a été décidé d'optimiser le projet tant sur la qualité que sur les coûts avec l'entreprise lauréate, l'entreprise Jacquet SA.

Cette demande de crédit concerne l'entier des coûts d'études et des travaux.



Aménagements existants



**Emplacement actuel
du container**

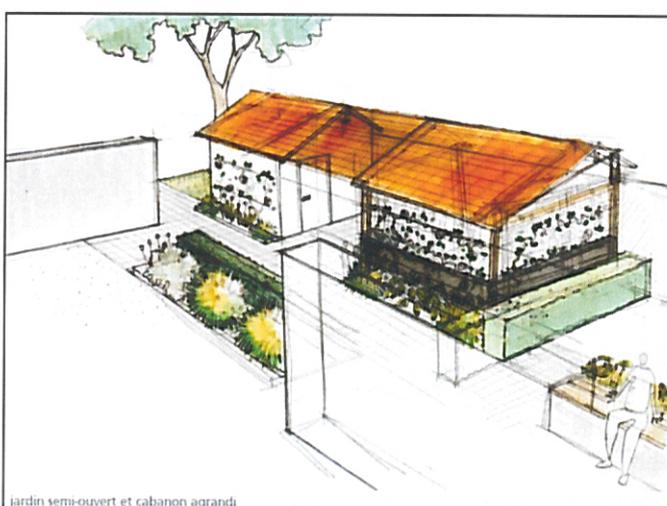
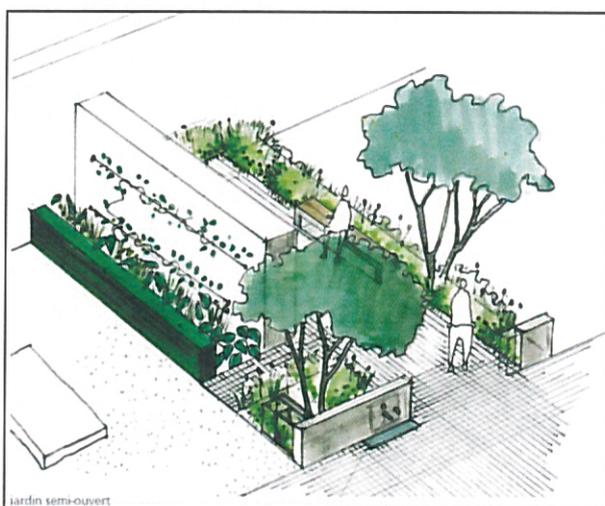


Cabanon existant

2. Aménagements et travaux prévus (voir plan annexé)

Le projet doit permettre de répondre aux objectifs fixés par la Municipalité et qui peuvent se résumer comme suit :

- Rénovation ponctuelle des murs (intérieur et extérieur) ;
- Nettoyage et réfection des columbariums existants ;
- Intégration de 2 nouveaux columbariums ;
- Nivelage des surfaces en gravier ;
- Sablage et thermolaquage des deux portails ;
- Réfection du jardin du souvenir ;
- Dissociation des cheminements, matérialisés par des pavés et des surfaces de recueillement en gravier ;
- Agrandissement du cabanon d'entretien pour accueillir les containers et la zone de stockage ;
- Répartition de trois points d'eau équipés de fontaines et de collecte de déchets, le long du cheminement principal ;
- Mise en place d'une signalétique moderne ;
- Pose de nouveaux bancs ;
- Redispotion des stèles les plus anciennes le long des murs pour libérer de la place ;
- Organisation des surfaces restantes pour anticiper les besoins futurs ;
- Création de nouveaux espaces intimistes en les associant à de petits jardins semi-ouverts ;
- Abattage d'arbres et d'arbustes vieillissants au profit d'une nouvelle identité végétale ;
- Replantation de plusieurs strates de végétation, arbres, arbustes, vivaces et grimpantes.



Le cimetière restera partiellement accessible selon les différentes étapes de travaux et tout sera mis en œuvre pour protéger les tombes et sécuriser les accès. Pour les travaux d'aménagements importants opérant sur les cheminements, le cimetière sera fermé pour une durée limitée. Le cas échéant, la Municipalité informera au préalable la population.

3. Procédure en termes de marchés publics

Au regard des exigences de la législation sur les marchés publics, et considérant le fait que le marché de gros-œuvre et de génie civil était estimé inférieur à CHF 500'000.00 HT, il a été organisé en 2012 un concours de projets sur invitation à destination de 4 entreprises à même de réaliser les études de projet et le chantier, ceci sous la forme d'un contrat d'entreprise totale.

Chaque entreprise avait présenté un concept d'aménagements et de travaux selon un cahier des charges précis. Le montant du contrat a pu ensuite être négocié de gré à gré avec le lauréat du concours, l'entreprise Jacquet SA, ceci en application de l'article 8, alinéa 1, lettre j) du règlement de la Loi sur les marchés publics.

Les démarches d'optimisation du projet ont permis d'améliorer l'avant-projet et de présenter aujourd'hui un projet abouti après plusieurs séances de discussion avec les représentants de la Municipalité. Le budget de maximum de CHF 500'000.00 TTC devait impérativement être respecté pour les coûts des travaux, hors études.

4. Assistance à Maître d'ouvrage

Compte tenu de l'importance des travaux en question, la Municipalité a décidé de mandater le bureau Vallat Partenaires SA, lequel sera en charge de la surveillance des coûts et du contrôle des travaux effectués par rapport au contrat d'entreprise totale qui est prévu d'être signé avec l'entreprise Jaquet SA, comme cela avait par ailleurs été le cas en ce qui concerne les travaux de rénovation de trois courts de tennis du Centre sportif.

5. Calendrier envisagé

- | | |
|--|----------------------|
| - Vote du crédit de BAMO par le Conseil communal | → 30 avril 2018 |
| - Signature du contrat suite au délai référendaire | → Mi-mai 2018 |
| - Démarches avec le géomètre | → Fin mai 2018 |
| - Elaboration des plans d'exécution | → Mi-juin 2018 |
| - Préparation et installation du chantier | → Fin juin 2018 |
| - Début des travaux | → Début juillet 2018 |
| - Fin des travaux | → Fin octobre 2018 |

6. Coût des études et des travaux (sur la base d'offres)

Le montant du crédit des études et des travaux se décompose comme suit :

Libellés	Montants
Honoraires d'études du projet	14'000.00
Honoraires assistance à la maîtrise d'ouvrage en phase d'étude, y.c. appel d'offres	11'000.00
Honoraires de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage en phase de travaux	16'000.00
Honoraires géomètre pour les relevés, y.c. canalisations et piquetage	8'000.00
Travaux entreprise totale, y.c. honoraires plans d'exécution et direction des travaux	420'000.00
Frais d'héliographie, de photographies et de copies de documents	6'000.00
Divers et imprévus (env. 10 %)	40'000.00
Total HT	515'000.00
TVA 7.7%	39'655.00
Total TTC	554'655.00
Total TTC Arrondi	550'000.00

Il y a lieu de noter que ce projet a été dûment porté au plan des investissements de la présente législature.

7. Conclusions

La Municipalité est véritablement sensibilisée par le fait d'offrir à ses citoyens un lieu de calme et de verdure, permettant un recueillement dans un cadre le plus accueillant possible.

C'est pourquoi, au vu de ce qui précède, et compte tenu des présentes explications, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 37/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 550'000.00 TTC, destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Ouï** le rapport de la Commission ad hoc
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'approuver** le préavis municipal N° 37/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 550'000.00 TTC, destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 550'000.00 à cet effet
- D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire
- D'autoriser** la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 20 ans
- D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux

Ainsi approuvé par la Municipalité le 26 février 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

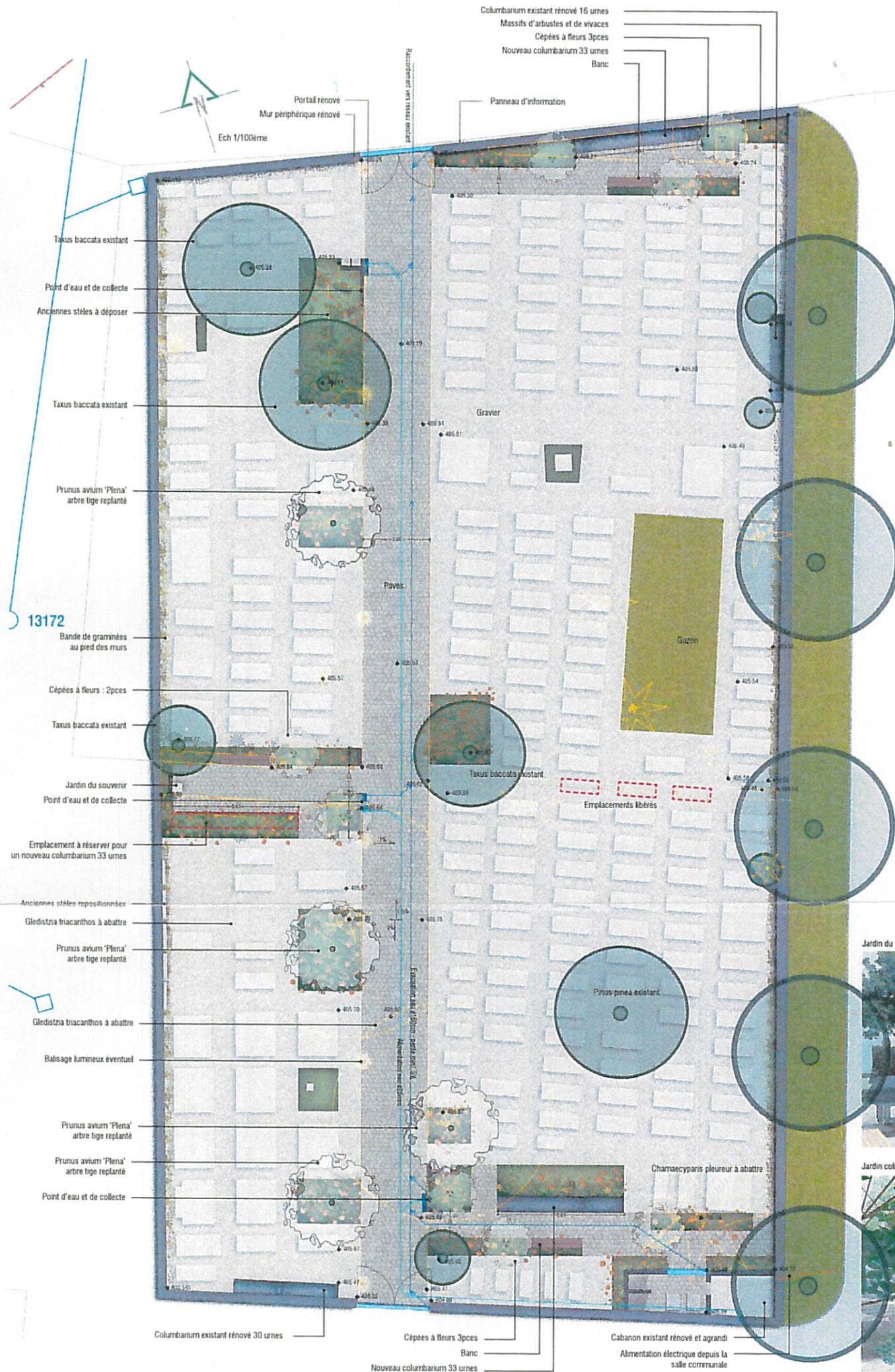
François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens



Annexe : plans



- Respecter les lieux**
- Rénovation ponctuelle des murs (int/ext).
 - Nettoyage et réfection des columbariums existants.
 - Nivelage des surfaces en gravier.
 - Sablage et thermolaquage des deux portails.
- Réorganiser les usages en douceur**
- Dissocier les cheminements matérialisés par des pavés, des surfaces de recueillement en gravier.
 - Agrandissement du cabanon d'entretien pour accueillir les containers et la zone de stockage.
 - Répartition de 3 points d'eau et de collecte de déchets le long du cheminement principal.
 - Redispotion des stèles les plus anciennes de l'ouest de la place.
- Intégrer 2 nouveaux columbariums**
- Anticiper et organiser les besoins futurs.
 - Intimiser les nouveaux espaces en les associant à de petits jardins semi-ouverts.
- Rajeunir et renforcer la végétation**
- Abattage d'arbres et d'arbustes vieillissants au profit d'une nouvelle identité végétale.
 - Replantation de plusieurs strates de végétation, arbres, arbustes, vivaces et grimpantes.



**Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal
No 37/2016-2021 relatif à la demande de crédit de CHF 550'000.000 TTC
destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 5 mars 2018, en présence de M. François Debluë, Syndic, de Mme Audrey Barchha, Municipale, ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, Municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Monsieur Adrien Vallotton, chef de service. Une commission ad hoc a été créée à cet effet, composée de membres du Conseil Communal (A. Cacioppo, L. Ferrari, E. Camilo, F. Wagnier et A. Galletet).

Le préavis susnommé nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, municipal et nous avons pu poser des questions y relatives. Après avoir entendu les réponses aux questions que nous avons posées, nous avons pu en débattre et rédiger le présent rapport.

Préambule :

Ce préavis concerne le financement d'une demande de crédit de CHF 550'000.00 TTC destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex, au lieu-dit « Les Chapelles ». Le cimetière n'a pas bénéficié de travaux de réfection depuis de nombreuses années, hormis la construction du jardin du souvenir dans les années 1990. Signalons que, dans une commune comme la nôtre, ce lieu important et fréquenté principalement par nos aînés nécessitera un accès facilité, notamment au niveau de l'entrée et à l'intérieur du cimetière. Une étude a été diligentée avec mise au concours de projets sur invitation d'entreprises spécialisées en travaux d'aménagements extérieurs et paysagers. La Municipalité a mandaté le bureau Vallat Partenaires SA comme assistance à maître d'ouvrage pour le contrôle des travaux effectuées par rapport au contrat d'entreprise totale qui est prévu d'être finalisé avec l'entreprise Jaquet SA.

Considérations financières :

S'agissant d'un aménagement communal, le financement de ce projet échoit complètement à notre budget communal. Ce budget demande à être engagé dans le cadre d'entretien régulier, de l'optimisation d'utilisation et de l'accès amélioré au cimetière qui n'a pas été réaménagé depuis plus de 20 ans.

Au plan des investissements inclus dans le Budget 2018, ce projet était inscrit pour un montant de 400'000.-, l'impact de cette différence dans les comptes annuels est donc de un peu plus de 7'500.—par année.

En annexe se trouve un tableau de coût annuel de ce projet suivant 2 scénarios de financement.

Conclusions :

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

D'approuver le préavis municipal no 37/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 550'000.00 TTC en vue de financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 550'000.00 TTC à cet effet

D'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante

D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 20 ans

D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux

Fait à Founex, le 6 mars 2018

Les membres de la Commission des Finances,

François Girardin

Laurent Kilchherr

Hervé Mange

Jean Righetti

Lucie Kunz-Harris

Marc Barbé

Excusé: Gerhard Putman- Cramer

Scenario 1 (Emprunt total avec amortissement sur 20 ans)			
		Interêt 1,5%	Amortissement
Année 1	CHF 550'000	CHF 8'250	CHF 27'500
Année 2	CHF 522'500	CHF 7'838	CHF 27'500
Année 3	CHF 495'000	CHF 7'425	CHF 27'500
Année 4	CHF 467'500	CHF 7'013	CHF 27'500
Année 5	CHF 440'000	CHF 6'600	CHF 27'500
Année 6	CHF 412'500	CHF 6'188	CHF 27'500
Année 7	CHF 385'000	CHF 5'775	CHF 27'500
Année 8	CHF 357'500	CHF 5'363	CHF 27'500
Année 9	CHF 330'000	CHF 4'950	CHF 27'500
Année 10	CHF 302'500	CHF 4'538	CHF 27'500
Année 11	CHF 275'000	CHF 4'125	CHF 27'500
Année 12	CHF 247'500	CHF 3'713	CHF 27'500
Année 13	CHF 220'000	CHF 3'300	CHF 27'500
Année 14	CHF 192'500	CHF 2'888	CHF 27'500
Année 15	CHF 165'000	CHF 2'475	CHF 27'500
Année 16	CHF 137'500	CHF 2'063	CHF 27'500
Année 17	CHF 110'000	CHF 1'650	CHF 27'500
Année 18	CHF 82'500	CHF 1'238	CHF 27'500
Année 19	CHF 55'000	CHF 825	CHF 27'500
Année 20	CHF 27'500	CHF 413	CHF 27'500
Totaux		CHF 86'625	CHF 550'000

Scenario 2 (Emprunt partiel avec amortissement sur 20 ans)			
		Interêt 1,5%	Amortissement
Année 1	CHF 275'000.00	CHF 4'125.00	CHF 13'750.00
Année 2	CHF 261'250.00	CHF 3'918.75	CHF 13'750.00
Année 3	CHF 247'500.00	CHF 3'712.50	CHF 13'750.00
Année 4	CHF 233'750.00	CHF 3'506.25	CHF 13'750.00
Année 5	CHF 220'000.00	CHF 3'300.00	CHF 13'750.00
Année 6	CHF 206'250.00	CHF 3'093.75	CHF 13'750.00
Année 7	CHF 192'500.00	CHF 2'887.50	CHF 13'750.00
Année 8	CHF 178'750.00	CHF 2'681.25	CHF 13'750.00
Année 9	CHF 165'000.00	CHF 2'475.00	CHF 13'750.00
Année 10	CHF 151'250.00	CHF 2'268.75	CHF 13'750.00
Année 11	CHF 137'500.00	CHF 2'062.50	CHF 13'750.00
Année 12	CHF 123'750.00	CHF 1'856.25	CHF 13'750.00
Année 13	CHF 110'000.00	CHF 1'650.00	CHF 13'750.00
Année 14	CHF 96'250.00	CHF 1'443.75	CHF 13'750.00
Année 15	CHF 82'500.00	CHF 1'237.50	CHF 13'750.00
Année 16	CHF 68'750.00	CHF 1'031.25	CHF 13'750.00
Année 17	CHF 55'000.00	CHF 825.00	CHF 13'750.00
Année 18	CHF 41'250.00	CHF 618.75	CHF 13'750.00
Année 19	CHF 27'500.00	CHF 412.50	CHF 13'750.00
Année 20	CHF 13'750.00	CHF 206.25	CHF 13'750.00
Totaux		CHF 43'312.50	CHF 275'000.00

Rapport de la commission ad-hoc réaménagement du cimetière sur le préavis N° 37/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 550'000.00 TTC destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Tout d'abord la commission tient à vous préciser que la Municipalité nous à réunis lors d'une pré-présentation des futurs travaux en date du 5 février 2018 ou la commission a eu l'occasion de prendre connaissance du projet et de pouvoir poser diverses questions. A la suite de cette présentation, la composition de certains membres de la commission a changer.

Une commission ad-hoc désignée par la Présidente du Conseil communal de Founex, constituée de Florence Wagnier, Lucien Ferrari, Alexandre Galletet, Camilo Emile, présidée par Ana Cacioppo, s'est réunie à la demande de la municipalité en date du 5 mars 2018 pour la présentation du préavis précité, la commission a été informée des différents travaux de réfection prévus pour le cimetière.

Aménagements et travaux prévus

Le cimetière n'a pas subi d'importants travaux de réfection depuis de nombreuses années. En 2012 la Municipalité s'est penchée sur un projet de réaménagement. Une première étude a dès lors été effectuée dans le cadre d'un concours de projets sur invitation d'entreprises spécialisées en travaux d'aménagements extérieurs et paysagers.

Entre 2015 et 2016, il a été décidé d'optimiser le projet tant sur la qualité que sur les coûts avec l'entreprise lauréate, l'entreprise Jacquet SA.

Cette demande de crédit concerne l'entier des coûts d'études et des travaux.

- Rénovation ponctuelle des murs (intérieurs et extérieurs)
- Nettoyage et réfection des columbariums existants
- Intégration de 2 nouveaux columbariums de 33 cases chacun
- Nivelage des surfaces en gravier
- Sablage et thermolaquage des deux portails
- Réfection du jardin du souvenir
- Dissociation des cheminements, matérialisés par des pavés et des surfaces de recueillement en gravier
- Agrandissement du cabanon d'entretien pour accueillir les containers et la zone de stockage
- Répartition de trois points d'eau équipés de fontaines et de collecte de déchets, le long du cheminement principal
- Mise en place d'une signalétique moderne
- Pose de nouveaux bancs
- Redisposition des stèles les plus anciennes le long des murs pour libérer de la place
- Organisation des surfaces restantes pour anticiper les besoins futurs
- Création de nouveaux espaces intimistes en les associant à de petits jardins semi-ouverts
- Abattage d'arbres et arbustes vieillissants au profit d'une nouvelle identité végétale
- Replantation de plusieurs strates de végétations, arbres, arbustes, vivaces et grimpantes.

Le cimetière restera partiellement accessible durant les travaux, sauf lors des travaux d'aménagements importants des cheminements.

Marchés publics

Selon les exigences de la législation sur les marchés publics et par le fait que le marché de gros-oeuvre et de génie civil était estimé inférieur à CHF 500'000.00 HT, il a été organisé en 2012 un concours de projets sur invitation de 4 entreprises à même de réaliser les études de projet et le chantier, sous la forme d'un contrat d'entreprise totale.

Le montant du contrat a pu ensuite être négocié de gré à gré avec le lauréat du concours, l'entreprise Jacquet SA.

Assistance à Maître d'ouvrage

Compte tenu de l'importance des travaux prévus, la Municipalité a décidé de mandater le bureau Vallat Partenaires SA, lequel sera en charge de la surveillance des coûts et du contrôle des travaux.

Remarques

La Municipalité a retenu le choix de la pose de pavés, car ce style de revêtement étant traditionnellement associé aux cimetières. Par ailleurs, la commune dispose de pavés provenant de la Grand'Rue qui seront réutilisés.

La commission ad-hoc a fait des propositions pour le verdissement du cimetière et que selon les réponses de la Municipalité, il serait possible de jointoyer les pavés avec du sable brut, afin que des mousses puissent s'installer et, au fil du temps, offrir un certain charme aux lieux.

Selon la commission, l'éclairage peut être une bonne amélioration pour les usagers du cimetière, néanmoins la Municipalité prévoit de rajouter de l'éclairage uniquement dans l'allée centrale et que d'un seul côté de celle-ci. A ce niveau la commission suggère de pouvoir envisager un éclairage moins compliqué et coûteux à mettre en place, et de pouvoir éclairer d'autres endroits importants du cimetière comme vers les columbariums ou le jardin du souvenir.

Le devis date de décembre 2016 et l'entreprise Jacquet SA a confirmé les prix pour une exécution cette année.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission ad-hoc réaménagement du cimetière vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis n° 37/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 550'000.00 TTC destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex.

Ainsi fait à Founex, le 2 avril 2018.

Pour la commission ad-hoc :

Florence WARGNIER

Lucien FERRARI

Camilo EMILE

Ana CACIOPPO

Rapport de minorité : Alexandre GALLETET

Rapport de minorité sur le préavis N° 37/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 550'000.00 TTC destinée à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce rapport reprend la quasi totalité du rapport majoritaire présenté par la commission ad hoc à l'exception du préambule, des remarques et des conclusions.

Préambule

Tout d'abord je tiens à vous préciser que lors de la législature 2011-2016 une commission ad hoc avait été constituée pour le réaménagement du cimetière. Elle avait assisté à la pré-présentation du projet fin 2014. Les membres de cette commission avaient émis certaines remarques suite à cette pré-présentation.

Je n'ai pas assisté à la nouvelle pré-présentation des futurs travaux en date du 5 février 2018, mais uniquement à la présentation du préavis le 5 mars par la Municipalité.

Aménagements et travaux prévus

Le cimetière n'a pas subi d'importants travaux de réfection depuis de nombreuses années. En 2012 la Municipalité s'est penchée sur un projet de réaménagement. Une première étude a dès lors été effectuée dans le cadre d'un concours de projets sur invitation d'entreprises spécialisées en travaux d'aménagements extérieurs et paysagers.

Entre 2015 et 2016, il a été décidé d'optimiser le projet tant sur la qualité que sur les coûts avec l'entreprise lauréate, l'entreprise Jacquet SA.

Cette demande de crédit concerne l'entier des coûts d'études et des travaux.

Rénovation ponctuelle des murs (intérieurs et extérieurs)
Nettoyage et réfection des columbariums existants
Intégration de 2 nouveaux columbariums de 33 cases chacun
Nivelage des surfaces en gravier
Sablage et thermolaquage des deux portails
Réfection du jardin du souvenir
Dissociation des cheminements, matérialisés par des pavés et des surfaces de recueillement en gravier
Agrandissement du cabanon d'entretien pour accueillir les containers et la zone de stockage
Répartition de trois points d'eau équipés de fontaines et de collecte de déchets, le long du cheminement principal
Mise en place d'une signalétique moderne
Pose de nouveaux bancs
Redisposition des stèles les plus anciennes le long des murs pour libérer de la place
Organisation des surfaces restantes pour anticiper les besoins futurs
Création de nouveaux espaces intimistes en les associant à de petits jardins semi-ouverts
Abattage d'arbres et arbustes vieillissants au profit d'une nouvelle identité végétale

Replantation de plusieurs strates de végétations, arbres, arbustes, vivaces et grimpantes.

Le cimetière restera partiellement accessible durant les travaux, sauf lors des travaux d'aménagements importants des cheminements.

Marchés publics

Selon les exigences de la législation sur les marchés publics et par le fait que le marché de gros-oeuvre et de génie civil était estimé inférieur à CHF 500'000.00 HT, il a été organisé en 2012 un concours de projets sur invitation de 4 entreprises à même de réaliser les études de projet et le chantier, sous la forme d'un contrat d'entreprise totale.

Le montant du contrat a pu ensuite être négocié de gré à gré avec le lauréat du concours, l'entreprise Jacquet SA.

Assistance à Maître d'ouvrage

Compte tenu de l'importance des travaux prévus, la Municipalité a décidé de mandater le bureau Vallat Partenaires SA, lequel sera en charge de la surveillance des coûts et du contrôle des travaux.

Remarques

Bien que les cimetières de la région soient recouverts de gravier, tout comme c'est le cas actuellement à Founex, La Municipalité a retenu le choix de la pose de pavés. Même si nous disposons de ceux-ci, le coût pour enlever l'actuel revêtement puis la pose desdits pavés est devisé à CHF 93'954.-- TTC.*

De plus le fait de remplacer les gravillons par des pavés ne changera en rien l'esthétique du cimetière, il sera toujours aussi minéral avec une cruel manque de surface verte et il faudra balayer les gravillons des surfaces de recueillement qui inévitablement arriveront sur les pavés. En cas de pluie ou de gel les pavés seront très glissants, ils le seront également si de la mousse les recouvre comme le laisse entendre les remarques du rapport majoritaire.

Pour rappel, la pose de pavés avait déjà été contestée par des membre de la commission ad hoc de la précédente législature.

Devis Jacquet, poste revêtement (3)	88'736.--
Divers frais hors pavés	-11'535.--
Solde	77'201.--
Divers et imprévus (env. 13%)	10'036.--
TVA 7.7 %	6'717.--
Total TTC	93'954.--

* détail du calcul selon devis de Jacquet SA

*Un autre point également relevé par la commission dans ses remarques est l'éclairage. De fait, les cimetières ne sont pas pourvu d'éclairage. Certainement parce qu'il n'y en a pas le besoin. Notre cimetière n'est pas raccordé au réseau électrique. L'éclairage implique une fouille depuis la grande salle jusqu'au cabanon pour la pose d'un tableau électrique puis du cabanon jusqu'aux 6 lumières prévues côté jura du cheminement. Ce poste est évalué à CHF 34'260.-- TTC**

Néanmoins, si nous souhaitons absolument avoir un éclairage du cimetière, il existe, comme l'a relevé la commission dans son rapport, d'autres moyens moins compliqués et coûteux à mettre en place.

Devis Jacquet, poste réseau (2)	34'773.--
Alimentation en eau potable	-6'623.--
Solde	28'150.--
Divers et imprévus (env. 13%)	3'659.--
TVA 7.7 %	2'450.--
Total TTC	34'260.--

* détail du calcul selon devis de Jacquet SA

Dès lors, le coût des études et travaux pourrait se composer comme suit :

Total TTC des coûts selon préavis	554'655.--
Moins-value pour revêtement	-93'954.--
Moins-value pour éclairage	-34'260.--
Total TTC	426'441.--
Total TTC arrondi à	430'000.--

Je demande de ne pas modifier le revêtement et de ne pas raccorder le cimetière au réseau électrique, et propose, par amendement, que la demande de crédit soit de CHF 430'000.-- TTC et non de CHF 550'000.-- TTC.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, je vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du cimetière

d'allouer à la Municipalité un montant de CHF 430'000.-- TTC à cet effet

d'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire

d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 20 ans.

Ainsi fait à Founex le 11 avril 2018

Membre de la Commission Ad hoc :

Alexandre Galletet

Absent : Lucien Ferrari